VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **084/2023**

Finances : 7 – 7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 30/11/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 20 Nombre de pouvoirs : 6 Nombre de Conseillers votants : 26
Date d'affichage : 19/12/2023

VOTE : Voix Pour : 26 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-trois le 13 Décembre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, Mme Séverine LOUVEAU, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Raymond FREBET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, Mme Virginie BRUNEAU.

Absents Excusés : Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Nicolas BUSNOT.
Ont donné pouvoir : Mme Véronique BARIA UGUEN à Christophe ROBIEUX, M. Richard PAUPY à Florian Ménager, M. Jean-Marc LETELLIER à Fabrice EGRET, Jacqueline BLOND à M. Mostefa MAACHI, Mme Béatrice MIKUSINSKI à Mme Paméla LAMBERT, M. Nicolas BUSNOT à Martine MEYER

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Subvention exceptionnelle au Collège Nicolas Jacques Conté pour une résidence d'Artiste

➲ **Rapporteur : Mme Paméla LAMBERT, Adjointe aux finances**

Il est présenté au Conseil Municipal les objectifs et les volets d'action du projet de la Résidence d'artiste animé par la compagnie Les grandes Marées qui travaille avec des auteurs contemporains auxquels elle commande des pièces de théâtre. Les résidences d'artiste lui permettent de :

- Mener un travail pédagogique auprès des élèves et des classes

- Répéter les pièces commandées
- Mener un travail partenarial avec les théâtres, les scènes nationales associées.

Cette résidence est prévue sur deux semaines : du 8 au 12 janvier 2024 et du 13 au 18 mai 2024. Sur chaque semaine, un atelier d'écriture et de jeu théâtral est mené avec une classe de 3ème. Parallèlement un autre atelier sera conduit avec une autre classe de 3ème (podcast).

Le budget total est de 9500 €.

Le plan de financement est le suivant :
5 000 € de la DRAC,
2 000 € du Conseil Départemental,
1 000 € du collège,
500 € du FSE du collège

Le Collège Nicolas Jacques Conté a sollicité la participation de la communauté de communes qui n'a pas donné suite.

Afin d'être en équilibre sur ce projet, le Collège sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 000 €.

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité** :

➢ **DECIDE** d'attribuer au Collège Nicolas Jacques Conté, une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour la résidence d'artiste.

➢ **PRECISE** que pour mettre en paiement cette subvention exceptionnelle, M. le Maire devra, dans le cadre de la fongibilité des crédits, effectuer un transfert de crédits en section de fonctionnement à l'article 657381.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 15 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20231213-Del-084-2023-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023